



SCANNEZ



Énergies renouvelables : la capacité d'accueil portée à 10429 MW à l'Horizon 2030

L'Autorité Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) a approuvé la capacité d'accueil cumulée du système électrique national en sources d'énergies renouvelables portée à 10429 MW à l'Horizon 2030.



Le Maroc et les États-Unis célèbrent 250 ans d'une alliance historique à Washington

Réunis à Washington au Trump Kennedy Center, responsables marocains et américains ont célébré les 250 ans d'une alliance historique nouée en 1777. Une commémoration qui met en lumière la constance, la portée stratégique et la dimension mémorielle d'un partenariat bilatéral d'exception.



Un nouvel organe de gestion pour 4.600 hectares irrigués dans le Moyen Sebou-Inaouen Aval

L'État engage une nouvelle étape dans la structuration de la gestion de l'irrigation au niveau du périmètre Moyen Sebou-Inaouen Aval, à travers la mise en place d'un Organe de gestion du périmètre dédié. Ce dispositif sera chargé de la gestion, de l'exploitation, de la maintenance et de l'entretien des infrastructures hydro-agricoles de la deuxième tranche du PMSIA. L'Organe de gestion prendra en charge les 4.600 hectares irrigués répartis entre les provinces de Moulay Yacoub et de Taounate, au profit de plus de 2.200 exploitations agricoles, dans un contexte marqué par la nécessité de renforcer l'efficacité de l'eau et la durabilité des investissements publics.



Justice : le Maroc et la France signent un plan d'action pour 2026-2028

Un plan d'action pour la coopération technique dans le domaine de la justice entre le Maroc et la France au titre de la période 2026-2028 a été signé, lundi à Rabat, en vue d'établir un cadre structuré et durable de coopération et d'échange entre les deux ministères de justice.



Tanger Med traite 161 millions de tonnes de marchandises en 2025, en hausse de 13,3%

Toutes activités confondues, le complexe portuaire Tanger Med a atteint un volume de 161 millions de tonnes de marchandises traitées en 2025, soit une hausse de 13,3 % par rapport à 2024, selon la Tanger Med Port Authority.



Le déficit commercial du Maroc se creuse de 15% en 2025 (Office des Changes)

Le déficit commercial du Maroc s'est creusé à fin décembre 2025 pour atteindre 353 milliards de dirhams, en hausse de 15,8% par rapport à la même période de l'année précédente où il s'établissait à 304 milliards de dirhams, d'après les données de l'Office des Changes. Cette évolution reflète une augmentation des importations de biens, plus soutenue que celle des exportations sur l'ensemble de l'année.



Le déficit budgétaire quasi stable à fin 2025 (TGR)

Selon la TGR, le déficit budgétaire n'a progressé que de 0,14% à fin décembre 2025, dans un contexte de recettes ordinaires en hausse de 14% et de dépenses en augmentation, notamment l'investissement et la charge de la dette.



Spectacle : «Satanas & Mordicus» revient au Maroc

Après des représentations à guichets fermés en 2024, «Satanas & Mordicus» revient au Maroc pour de nouvelles dates, le 28 février à Casablanca et le 1^{er} mars à Marrakech.



HAMELIA CONFEC- TION SARL

AVIS DE MODIFICA-
TION RC

HAMELIA CONFEC-
TION SARL
SOCIETE A RES-
PONSABILITE LI-
MITEE

CAPITAL DE :

100. 000.00 DHS

SIEGE SOCIAL :

ZONE INDUS-
TRIELLE AL MAJD
LOT 830 TANGER
3ETG.

R.C : 168465

-Aux termes d'un PV
AGE en date du 20
/01/2026 a été sta-
tué les modifications
suivantes :

Mr MOHAMED
HAJJAJ, trois-cent-
trente (330) parts
sociales.

Cède la totalité de ses
parts trois-cent-trente
(330) parts sociales
d'une valeur de cent
(100) DH à Mr SAID
SALAH.

Le capital social est
fixé à 100 000,00
DHS divisé en 1000
parts sociales de
100 dhs chacune une
totalement libéré à :

□ Mr. SAID SALAH
330 PARTS 33 000.00
DHS

□ Mr HICHAM LAA-
MOUDI 340 PARTS

34 000, 00 DHS

□ Mr ABDELILAH

LAAMOUDI 330

PARTS 33 000.00

DHS

TOTAL 1000 PARTS

100 000 00 Dirhams

L'assemblée des
associés approuvé et
accepté la démission
de Mr MOHAMED
HAJJAJ, Marocaine,
titulaire de la C.I.N.
N° K254213 et Mr
ABDELILAH LAA-
MOUDI Marocaine,
titulaire de la C.I.N. N°
GK104874.

- Mr MOHAMED
HAJJAJ et Mr ABDE-
LILAH LAAMOUDI
acceptant sa démis-
sion définitive des
gérants de ladite
société.

-La société est admi-
nistrée par un seul
gérant :

Mr. HICHAM LAA-
MOUDI, titulaire de
CIN N° GK107707 est
nommé comme un
gérant
de la société pour une
durée illimitée.

-Les actes relatifs à
l'administration de la
société peuvent être
signés conjointement
entre Mr HICHAM
LAAMOUDI CIN N°
GK107707 et Mr
SAID SALAH CIN N°
K353725.

Le dépôt légal a été

effectué au Registre
de commerce de
Tanger le 30/01/2026
sous le N°1476 du re-
gistre chronologique.

OUM RIAD COMMERCE SARL

AVIS DE MODIFICA-
TION RC

OUM RIAD COM-
MERCE SARL

SOCIETE A RES-
PONSABILITE LI-
MITEE

CAPITAL DE :

100. 000.00 DHS

SIEGE SOCIAL : 29
RUE AMR IBN ASS
3 EME ETG N°26
TANGER.

R.C : 116027

-Aux termes d'un PV
AGE en date du 05
/01/2026 a été sta-
tué les modifications
suivantes :

Mme HASSNAA DIDI,
cinq-cents (500) parts
sociales.

Cède la totalité de ses
parts cinq-cents (500)
parts sociales d'une
valeur de cent (100)
DH à Mr EL JAOUI
ACHRAF.

Le capital social est
fixé à 100 000,00
DHS divisé en 1000
parts sociales de
100 dhs chacune une
totalement libéré à :

□ Mme.HASSNAA
DIDI 500 PARTS 50
000, 00 DHS

□ Mr EL JAOUI

ACHRAF 500

PARTS 50 000.00

DHS

TOTAL 1000 PARTS

100 000 00 Dirhams

-Les associés dé-
clarent par les pré-
sentes nommer pour
une durée illimitée
comme cogérants
de la société : Mme
HASSNAA DIDI et Mr
EL JAOUI ACHRAF.
-Transformer la
forme juridique de la
société de SARL AU
a SARL.

Le dépôt légal a été
effectué au Registre
de commerce de
Tanger le 30/01/2026
sous le N°1478 du
registre chrono-
logique.

STE HB ORIENTAL SARL

Aux termes d'un acte
sous seing privé daté
du 22/12/2025 l'as-
semblé général
extraordinaire de la
société HB ORIEN-
TAL a décidé ce qui
suit :

1. La cession de
167 parts sociale
détenues par Mr.
HAFRAOUI ABED-
NOUR au
profit de Mr. SAAIDI

ABDELGHANI

2. La cession de
166 parts sociale
détenues par Mr.

BOUCHTAT MO-

HAMMED au

profit de Mr. SAAIDI

ABDELGHANI

3. Extension d'objet
social pour exercer

« Vente en gros et
semi gros et en détail
des produits agri-
coles »

4. Démission de
l'ancien cogérant Mr.
HAFRAOUI ABED-
NOUR

5. La désignation
de Mr. BOUCHTAT
MOHAMMED gérant
unique de la socié-
té pour une durée
illimitée.

6. La signature ad-
ministrative et ban-
caire est conférée au
gérant unique Mr.
BOUCHTAT MO-
HAMMED.

7. Modification corré-
lative des statuts
Le dépôt légal a été
effectué au tribu-
nal d'AGADIR le
21/01/2026 sous le
numéro 158726.

STE GTH GROUPE TRANS HAMDANI

AVIS DE MODIFICATION

Aux termes d'un acte sous seing privé daté du 10/06/2025 l'assemblée générale extraordinaire de la société GTH GROUPE TRANS HAMDANI a décidé ce qui suit :

1. La cession de 500 parts sociale détenues par Mr. MOHAMED HAMDANI au profit de Mme. NAAIMA MAATALA.
2. L'adoption des nouveaux statuts d'une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITE.
3. La nomination de Mr MOHAMED HAMDANI et Mme NAAIMA MAATALA cogérants de la société pour une durée illimitée.
4. La signature administrative et bancaire est octroyée conjointement aux deux cogérants

Mr MOHAMED HAMDANI et Mme NAAIMA MAATALA.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1^{er} instance d'INEZGANE le 20/06/2025 sous le numéro 1253.

STE MASSI HORTICOLE SARL AU

DISSOLUTION DE LA
STE MASSI HORTICOLE sarl au

Aux termes d'un acte sous signé privé en date de 31/12/2025, l'associé unique de la STE MASSI HORTICOLE Sarl au a décidé :

1. La dissolution anticipée de la société MASSI HORTICOLE sarl au, au capital de 100 000,00 dh, sis à N°182 LOTISSEMENT LWIAM BIOUGRA
2. La nomination du Mr. HAMID GHAFRANI, de nationalité marocaine, titulaire de

la CIN N° UA57655 demeurant à HAY LACHALET 02 BIOUGRA CHTOUKA AIT BAHHA en qualité de LIQUIDATEUR.
3. La désignation du siège sociale de la société comme lieu de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1^{ère} instance d'inezgane le 27/01/2026 sous le numéro 161

STE TAALLAT LUX SARL

DISSOLUTION DE LA
STE TAALLAT LUX sarl

Aux termes d'un acte sous signé privé en date de 31/12/2025, l'assemblée générale extraordinaire de la STE TAALLAT LUX Sarl a décidé :

1. La dissolution anticipée de la société TAALLAT LUX sarl.
2. La désignation de Mr. AIT LAMINE

ABDELLAH gérant de la société comme liquidateur de la société.
3. La fixation du siège social « TAALLAT TASSEGDEL AIT BAHHA – TASSEGDEL » comme adresse de liquidation.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de 1^{ère} instance d'inezgane le 27/01/2026 sous le numéro 162

SOCIÉTÉ NEXLAB SOLUTIONS (EX DD PLUS)

En vertu d'un acte sous seing privé daté du 02/06/2025, l'associé unique de la société NEXLAB SOLUTIONS (EX DD PLUS) (société à responsabilité limitée d'associé unique, au capital social de 100.000,00 dirhams, sise à Quartier Al Masjid Rue 23 n°40- Casablanca

et immatriculée au registre de commerce de Casablanca sous le numéro 540563) a décidé ce qui suit :
Approbation des cessions des parts sociales et adoption de la forme SARL au lieu de SARL;
Démission de Monsieur Abdellah YASSINE de ses fonctions de gérant ;
Transfer le siège social vers l'adresse suivante :

« Quartier Al Masjid Rue 23 n°40- Casablanca » ;
Changement de la dénomination sociale qui est devenue « NEXLAB SOLUTIONS » ;
La mise à jour des statuts.
Le PV des décisions de l'associé unique y afférent a été déposé au tribunal de commerce de Casablanca en date du 29/01/2026 sous le numéro 4437.

SOCIÉTÉ

«DROGFAST» SARL

LA SOCIETE DROGFAST

- Aux termes du PV de L'AGE en date du 31/12/2025, Les associés ont décidé de procéder à la liquidation de la société «DROGFAST» SARL après la décision de la dissolution anticipée à la date du 12/12/2025. Le dépôt légal le 02/02/2026 Sous N° 1450 A MARRAKECH.

SOCIETE CHEEP

- Aux termes du PV de L'AGE en date du 05/01/2026, L'associé unique de la société « CHEEP »

Société à Responsabilité Limitée A Associé Unique, dont le siège social est à DOUAR AIT AABID COMMUNE MEJJAT PROVINCE DE CHICHAOUA a décidé de procéder à la dissolution anticipée de la société. Le dépôt légal le 29/01/2026 Sous N° 23/2026 A IMINTANOUTE

SOCIETE GATE-TOEXPLORE SARL AU

Suivant de PV des décisions de l'associé unique du 28/01/2026 Aux termes du PV des décisions de l'associé unique en date du 28/01/2026, il a été décidé ce qui suit :
- Ajoute enseigne commerciale :
- L'associé unique de la société «GATE-TOEXPLORE » a décidé d'ajouter l'enseigne ci-dessous à la dénomination de la société :

L'enseigne est «GATE TO EXPLORE» dont le certificat négatif relatif au enseigne numéro 3181240 date du 28/01/2026 valable au 28/04/2026 Le dépôt légal le 02/02/2026 Sous N° 1451 A MARRAKECH.

SOCIETE 1 ER DE GARDIENNAGE SARL

SOCIETE 1 ER DE GARDIENNAGE SARL Par P.V. en date du 13/01/2026, le représentant de la société

1 ER DE GARDIENNAGE SARL il a été décidé d'ajouter la deuxième et la troisième activité principale de la société suivant :

□ EXPLOITATION DES PARKINGS OU LES EMPLACEMENTS SUR LES PLACES PUBLIQUES.

□ GARDIENNAGE ET LOCATION DES SOUKS HEBDOMADAIRES ET L'ABATTOIR.

Dépôt légal N° :0159284 du 03/02/2026 déposé au tribunal de Commerce d'Agadir.

SOCIETE ZIZWAA SARL AU

MODIFICATION
Aux termes d'un acte SSP, en date du 19/01/2026 enregistré à Laayoune le 20/01/2026, l'associé unique décide ce qui suit :

□ Modification de l'objet social :

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la société, par l'ajout de deux activités, désormais rédigé comme suit :

La société a pour

objet tant au Maroc qu'à l'étranger soit pour son compte soit pour le compte d'autrui public ou privé :

- Mareyage.

- Armateur pour la pêche côtière ou hauturière.

□ Mise à jour des statuts de la société.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ere Instance de Laayoune en date du 02/02/2026 sous le numéro : 14332.

ALUMPEAK LINE »SARL AU.

CONSTITUTION
I/ Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 13/01/2026 à MARRAKECH, il a été établi les statuts d'une SARL AU dont les caractéristiques sont :
DENOMINATION: « ALUMPEAK LINE »SARL AU.
OBJET SOCIAL :
□ MARCHAND D'ALUMINIUM EN DETAL.
SIEGE SOCIAL : NOYER A RUE IBN SINA, 4ème N°41

SEMLALIA GUELIZ MARRAKECH.

DUREE :

□ 99 ANS.

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Dirhams divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune souscrites en totalité, intégralement libérées et attribuées en totalité à l'associé : Mr Jamal BELQRCH 1000 parts.
GERANCE : Confiée, Mr Jamal BELQRCH une durée illimitée et ce avec les pouvoirs les plus étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.

BENEFICES : 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.

III/ L'immatriculation de la société a été effectué auprès du Registre de Commerce de Marrakech, le 29/01/2026, sous le N° Analytique : 176337
POUR AVIS, EX-TRAIT ET MENTION